



Rentrée
2023

Sommaire :

- Mot du Directeur
- Les effectifs et le personnel
- La communication
- Les horaires
- La vie de l'école
- Les services
- L'assurance scolaire
- Les associations
- Les réunions de classe
- Le calendrier scolaire
- Les réunions de classe

Ecole Privée Mixte Louis Chaigne

9, rue de Saint-André

85190 - VENANSULT

02-51-07-31-50

Mail : HYPERLINK "mailto:direction@venansault-louischaigne.fr"

direction@venansault-louischaigne.fr

Site Internet : <https://venansault-louischaigne.fr>



Chers parents,

Nous sommes le lundi 4 septembre et l'heure de la rentrée est arrivée. Tous les enfants ont repris le chemin de l'école. Prêts à commencer une nouvelle année. Vous avez été accueillis par notre association de parents d'élèves autour d'un café, brioche pour nous souhaiter à tous la bienvenue. En cette rentrée scolaire, je souhaite à chacun d'entre vous, et plus spécialement à nos nouveaux élèves et à leurs parents, une excellente année scolaire à l'école Louis Chaigne.

Effectivement ce sont 37 nouveaux enfants feront leur rentrée en septembre ou au cours de l'année dans notre école : 14 en TPS, 15 en PS, 1 en MS, 4 en GS, 1 en CE1, 2 en CM1. Souhaitons-leur également de bons moments scolaires et éducatifs au sein de notre établissement.

Une école qui, comme chaque année, prend soin d'elle pendant les grandes vacances. Nos bricoleurs du samedi ont relevé les manches lors de la matinée travaux du 2 septembre pour nettoyer les extérieurs et vous préparer un bel accueil. Pendant l'été, les travaux ont avancé sur la cour primaire; un nouveau préau est apparu, une chaufferie toute neuve et les deux classes supplémentaires sont en cours de finalisation. Merci à nos associations, aux parents bénévoles et à mes collègues pour ces belles réalisations.

L'année scolaire 2023-2024 débute avec l'arrivée de deux nouvelles enseignantes et d'une AESH :

- ☐ Mme Robin Morgane en CM1/CM2 qui effectuera la décharge de direction de M. Travaillé le lundi et le mardi.
- ☐ Mme Bossard Sandrine en CM2 complètera le mi-temps de Mme Gauvain Florence, le jeudi et le vendredi.
- ☐ Mme Bouveret Sandrine, AESH qui interviendra dans les classes de Mme Bourieau en CP et de madame Guilbaud en CE2/CM1.
- ☐ Enfin nous accueillons en CDI madame Chatelier Emmanuelle ASEM dans notre équipe éducative.

Je leur souhaite une bonne intégration dans notre école. J'en profite pour souhaiter à M. Pasquier, au nom de toute l'équipe et de nos associations, une bonne rentrée dans sa nouvelle école.

Cette année scolaire commence avec l'arrivée également de nouveaux élèves.

Une nouvelle étape s'annonce donc pour vos enfants au sein de notre école que nous voulons toujours plus accueillante et bienveillante tout en promettant à chacun de trouver sa juste place. Pour ce faire, il en va de la responsabilité et de l'attention de tous. Chacun à sa manière et dans le respect de son rôle, enseignants, parents comme élèves, concourent à faire de notre école un lieu où il fait bon vivre et apprendre.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une belle année scolaire 2023/2024.

Le Directeur, M. TRAVAILLE Karl



Les effectifs et le personnel

L'école accueillera cette année 255 élèves répartis en 10 classes .

L'équipe enseignante		
Florence GAUVAIN (lundi/mardi) et Sandrine BOSSARD (jeudi/ vendredi)	28	CM2
Karl TRAVAILLE - Morgane ROBIN le lundi et le mardi	26	18 CM1-8 CM2
Hélène GUILBAUD	26	18CE2-8CM1
Karine REVEILLERE	26	8 CE1 + 18 CE2
Natacha BOURDET-CAPELET	26	6 CP- 20 CE1
Virginie BOURIEAU $\frac{3}{4}$ T (Lundi, mardi et jeudi) - Christiane PROUTEAU $\frac{1}{4}$ T (vendredi)	24	CP
Nathalie GUIBERT	24	6 MS + 18 GS
Marina MERCERON	24	6 MS + 18 GS
Stéphanie CAILLÉ	22	13 PS + 11 MS
Sandra BEAUFRETON	27	14 TPS + 13 PS

M. POISSONNET Cyril, enseignant spécialisé dans notre école.

Le personnel OGE	
Caroline MACÉ	ASEM en classe de Mme Beaufreton Sandra
Soraya POIRIER	ASEM en classe de Mme Caillé Stéphanie
Emmanuelle CHATELIER (Le jeudi et vendredi)	ASEM en classe de Mme Caillé Stéphanie
Emilie Besson	ASEM en classe de Mme Merceron Marina
Stéphanie Jaud	ASEM en classe de Mme Guibert



La communication

Régulièrement des invitations, circulaires et papiers en tous genres vous seront communiqués . **Les classes de maternelles ont conservé le cahier de liaison. Pour les autres classes les documents transiteront dans des chemises dédiées.** Pensez à les consulter régulièrement **et à signer l'ensemble des papiers qui y seront collés.** D'autres documents vous parviendront par Internet ; n'oubliez pas de consulter quotidiennement votre boîte-mail.

*Le téléphone est un outil merveilleux... mais il est important que chacun essaie de respecter les horaires de classe et appelle au moment où on ne dérange pas les enfants ; à savoir : entre 07h45 et 8 h 40, entre 12 h 30 et 13 h 45 et après 17 h. Pour les contacts non urgents, vous devrez privilégier les journées de décharge hebdomadaire accordées pour assurer la direction de l'école : **le lundi et le mardi.***

N'hésitez pas à vous adresser à l'école par courriel; c'est moins convivial que le téléphone mais moins dérangeant et plus performant : on garde une trace écrite... Merci !



École Louis Chaigne : 02 51 07 31 50 Adresse email : direction@venansault-louischaigne.fr

IMPORTANT

Comme l'année dernière, chaque enseignant aura une adresse mail professionnelle afin de pouvoir communiquer avec vous et nos associations. Vous pourrez ainsi signaler l'absence de votre enfant directement à l'enseignante, demander un rendez-vous, passer une information...

Voici les adresses mails des enseignantes :

Mme Beaufreton Sandra : s.beaufreton@venansault-louischaigne.fr

Mme Caillé Stéphanie : s.caille@venansault-louischaigne.fr

Mme Merceron Marina : m.merceron@venansault-louischaigne.fr

Mme Guibert Nathalie : n.guibert@venansault-louischaigne.fr

Mmes Bourieau Virginie et Prouteau Christiane :

v.bourieau@venansault-louischaigne.fr

Mme Bourdet-Capelet Natacha : n.bourdet@venansault-louischaigne.fr

Mme Réveillère Karine : k.reveillere@venansault-louischaigne.fr

M. Travaillé Karl et Mme Robin Morgane :

k.travaille@venansault-louischaigne.fr

Mme Guilbaud Hélène : h.guilbaud@venansault-louischaigne.fr

Mme Gauvain Florence et Mme Bossard Sandrine : f.gauvain@venansault-louischaigne.fr

Tout ce qui concernera la direction de l'école sera à envoyer à l'adresse suivante :

direction@venansault-louischaigne.fr

Les adresses mails de l'OGEC et de l'APEL ne changent pas.

Une circulaire est envoyée chaque début de mois par mail. Si vous ne la recevez pas, veuillez me le signaler après avoir vérifié vos spams. Les parents qui n'auraient pas donné leur adresse mails sont invités à le faire en m'envoyant un message via l'adresse email de l'école.

Les circulaires de l'école sont mises sur le site Internet :

<https://venansault-louischaigne.fr>

N'hésitez pas à les rechercher en cas de besoin.

Un QR code, créé par l'APEL, permet de se rendre directement sur le site de l'école.



Important : Je vous invite fortement à enregistrer dans vos contacts les adresses mails des enseignants et de la direction de l'école afin d'éviter les spams ou rejets de votre fournisseur d'accès.

Les horaires

C'EST LA RENTRÉE !

La classe commence à 9h et se termine à 16h45. L'école ouvre à 8h45 et ferme à 17h00.

Nous ferons un **accueil individualisé** le matin au sein des classes dès 08h45 du **CP CM2**. En maternelle, les parents déposeront leur(s) enfant(s) devant la classe.

Concrètement, les enfants devront rentrer dans leur classe dès leur arrivée à l'école entre 08h45 et 09h00. Ils ne resteront pas sur la cour et seront accueillis par les enseignants afin de vider tranquillement leur cartable, donner les correspondances, lire, dessiner, faire une activité calme...

Nous développerons ainsi l'autonomie des enfants et espérons pouvoir commencer la journée de classe plus rapidement.

Un enseignant assurera l'accueil et la sécurité au niveau des portails et pourra aussi répondre aux éventuelles questions des parents.

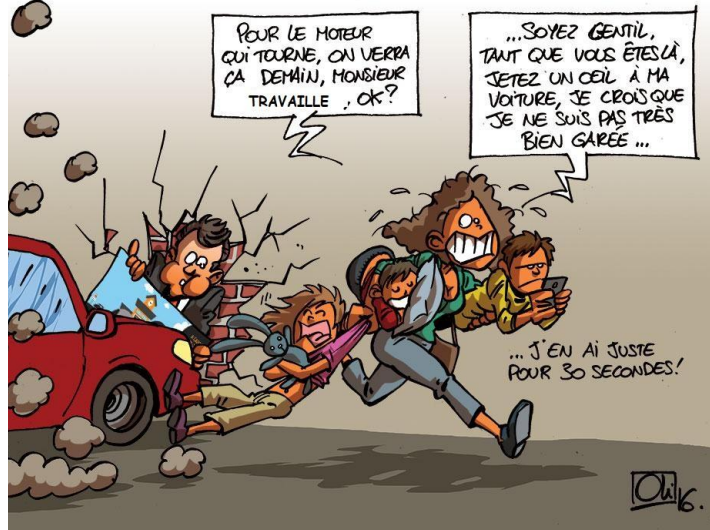
J'en profite également pour vous rappeler l'importance pour votre enfant d'arriver à l'heure (avant 09h00) pour ne pas déranger le bon fonctionnement de la classe.

Après 17h00, tout enfant présent dans la cour d'école rejoindra automatiquement l'accueil périscolaire (s'il y est inscrit) et le service vous sera facturé.

L'inscription à l'accueil périscolaire est gratuite. Nous vous conseillons d'inscrire votre enfant au cas où vous ne pourriez pas venir le récupérer à l'école.

	Classe	Interclasse		Classe
PS, MS, GS	9h-11h50	Repas : de 12h-12h45	Récré : 12h55-13h30	13h30-16h45
CP	9h-12h	Repas : de 12h05-12h45	Récré : 12h55-13h30	13h30-16h45
CE et CM	9h-12h30	Récré : 12h30-12h55	Repas : 13h-13h40 ; récré : 13h45-14h	14h-16h45

Les parents faisant déjeuner leurs enfants à la maison, s'ils sont concernés par des horaires différents, peuvent récupérer leurs enfants à 12h30 et les ramener à partir de 13h20. **L'école assure la surveillance des enfants concernés.**



au

La vie de l'école

📭 IMPRIMÉS ET PAIEMENTS À RETOURNER À L'ÉCOLE POUR LE **LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023.**

- La « **fiche individuelle de renseignements** » à vérifier, corriger si nécessaire et à compléter.
- La fiche « **Délégation de pouvoir et autorisation de sorties scolaires** » si elle n'a pas été remplie l'année dernière.
- La fiche « **Autorisation parentale de diffusion de documents** » si elle n'a pas été remplie l'année dernière. Dans le cadre des activités scolaires, des photographies, des enregistrements sonores ou créations de toutes natures peuvent faire l'objet de diffusion. Celles-ci doivent s'inscrire dans la réglementation propre à la protection de la vie privée des élèves et à la propriété littéraire et artistique.
- La « **Convention de scolarisation** » si elle n'a pas été remplie l'année dernière et le « **Règlement de l'école** » à relire et à signer. Ces deux documents sont sur le site Internet de l'école dans la rubrique « Infos pratiques ».
- La fiche « **D'urgence à l'intention des parents** ». *L'Inspection Académique, le SAMU, les Pompiers et les Ambulanciers ont signé un protocole d'urgence au cas où nous devrions faire face à une urgence vitale. Par conséquent, je vous demande de remplir la fiche d'urgence que je devrais remettre aux services de secours si nécessaire. N'oubliez pas de la signer en haut à droite. Cette fiche est à remplir pour chaque enfant.*
- La fiche « **Participation financière des familles** » avec le *chèque* pour ceux qui choisissent ce mode de paiement et/ou les *autorisations de prélèvement*, sauf si vous aviez choisi ce mode de paiement l'an dernier et que vos coordonnées bancaires n'ont pas changé.
- La fiche d'**Adhésion à l'APEL**... avec le règlement. Elle est distincte des frais de scolarité appelés par l'OGEC.

Merci d'effectuer les paiements par chèque. Si ce sont des espèces, ils doivent être mis dans une enveloppe portant le nom, prénom et classe de l'aîné de vos enfants.

Pour ceux qui ont plusieurs enfants, merci de remettre sous enveloppe les documents de chaque enfant à son enseignant.

Certains documents sont remplis pour toute la scolarité de votre enfant. Vous n'aurez pas à les remplir l'année prochaine.

📭 RELATIONS PARENTS-ENSEIGNANTS / INSCRIPTIONS

Les enseignants sont à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer pour discuter du travail scolaire de leur(s) enfant(s) ou de tout autre problème ponctuel. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en utilisant le cahier de liaison ou la boîte mail Pro. Des réunions de classe auront lieu en septembre pour présenter les activités réalisées ou prévues. Elles sont indiquées en avant dernière page.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025 se feront le samedi 13 janvier 2024, lors des portes ouvertes.

📭 ACCÈS À L'ÉCOLE ET SÉCURITÉ

Les élèves des classes maternelles doivent accéder à l'école ou en sortir par la route de Saint-André ; les parents les accompagnent devant la classe.

Les élèves des classes élémentaires doivent accéder à l'école ou en sortir par la route de Mouilleron.

Rappel : Le stationnement devant l'école sur la route de Mouilleron est **strictement interdit** aux parents d'élèves.

Les élèves des classes élémentaires peuvent quitter l'école, seuls. Pour cela, les parents doivent compléter une autorisation. À la rentrée, vous pourrez demander à l'enseignant de votre enfant une carte d'autorisation de sortie que les enfants présenteront à l'adulte surveillant.

👉 ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Du CP au CM2, sauf cas de dispense reconnue, **l'éducation physique et sportive est obligatoire à l'école.**

Afin de favoriser la pratique du sport, il est important de prévoir une tenue adéquate (surtout les chaussures). Cette année, diverses activités seront reconduites :

- Piscine pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 le jeudi après-midi de 15h30 à 16h10 du 20/11/23 au 26/01/24.
- Piscine pour la classe des CP et CE2/CM1 le jeudi après-midi de 15h30 à 16h10 du 29/01/24 au 05/04/24.
- Piscine pour les classes de CP/CE1 et CM2 le jeudi après-midi de 15h30 à 16h10 du 08/04/24 au 14/06/24.
-

👉 THÈME D'ANNÉE : «Enflammons nous pour les JO!»

👉 **CATÉCHÈSE : URGENT :** Nous recherchons quelques papas, mamans, papys et mamies (de la PS au CM2) qui auraient un peu de temps libre pour prendre en charge un petit groupe de catéchèse en élémentaire.

Faire la catéchèse ne demande aucune compétence particulière. D'une durée d'1h15 environ, elle se déroule tous les 15 jours en fonction des disponibilités des catéchistes.

N'hésitez pas à demander des renseignements auprès de l'école et rejoignez-nous !

Une réunion de catéchèse pour les personnes voulant s'investir aura lieu dans l'école le jeudi 14 septembre à 17h15. C'est une réunion qui ne vous engagera pas mais vous permettra de découvrir ce qu'est la catéchèse.

👉 QUELQUES CONSEILS ET CONSIGNES

Pour les classes maternelles :

Mettre dans le cartable, sous-vêtements et pantalon de rechange... Un incident est vite arrivé... Ne fournir ni ardoise, ni cahier, ni crayon ... des boîtes sont à la disposition des enfants. **Souvent, des enfants rapportent des éléments de jeux d'école à la maison, merci de nous les renvoyer dès le lendemain.**

Ne pas oublier de **marquer tous les vêtements** que les enfants enlèvent : blouson, gants, bonnet, casquette, chapeau, pull, sweat...

Pour tous :

Le chewing-gum est interdit à l'école. Les bonbons le sont également sauf pour les anniversaires (un seul bonbon par enfant).

Ne fournissez pas de collation à vos enfants pour les temps de récréation du matin et de l'après-midi. **Seuls, les fruits et compotes sont autorisés pour les enfants déjeunant au 2^{ème} service.** Les enfants n'ont pas le droit de rapporter de chez eux des jeux vidéo. Pas de téléphone portable non plus !

Les services

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

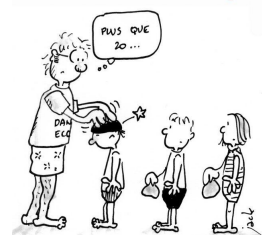
L'accueil périscolaire municipal est géré par Familles Rurales et est dirigé par Mme Amandine Le Cardonnel que vous pouvez contacter au 02-51-48-18-72 ou ileokids@venansault.com. Il n'accueille que les enfants dont le dossier est à jour.

*Les coûts d'utilisation, le règlement et les fiches d'inscription sont à retirer directement auprès de l'accueil périscolaire. **L'inscription étant gratuite, vous vous conseillons d'inscrire votre enfant au cas où il devrait aller à l'accueil périscolaire.***

LE RESTAURANT SCOLAIRE

C'est un restaurant municipal géré par une association de parents d'élèves de l'école publique et de l'école privée. *Les prix de repas, le règlement et les fiches d'inscription sont fournis en annexe.*

instité un métier **multiple**



enfileur de bonnet de bain

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les transports en car sont organisés par Familles Rurales. Les montées et descentes auront lieu devant l'école rue de Gruchy (route de Mouilleron le Captif). N'hésitez pas à prendre contact avec Mme Sophie Guilmineau, responsable du Transport Scolaire en Pays Yonnais et coordinatrice pour le Groupement Familles Rurales des Structures Transport Scolaire du Pays Yonnais La Roche-sur-Yon Agglomération :

Tel : 02 51 05 98 67 et 06 01 21 19 64 - email : groupermenttsyonnais@famillesrurales85.org

Adresse postale : 54, rue René Goscinny - 85000 La Roche-sur-Yon

L'assurance scolaire

L'individuelle accident ou assurance scolaire : elle n'est obligatoire que lorsque l'enfant sort de l'école. Elle assure les dommages subis par votre enfant en cas d'accident.

Afin d'être bien sûr que chaque enfant bénéficie d'une assurance qui réponde parfaitement aux besoins d'un scolaire, comme l'an passé, l'école a souscrit une assurance scolaire globale auprès de la Mutuelle St Christophe, comprise dans le prix de la rétribution. Vous n'avez donc aucune démarche à faire.

En cas de demande des clubs sportifs ou autres et pour vous permettre de récupérer les attestations d'assurance auprès de la MSC, je vous ai fait une fiche d'aide que vous retrouverez sur le site Internet de l'école dans la rubrique « Infos pratiques, documents administratifs ». Cette attestation n'est pas à retourner à l'école mais à conserver.

Les associations

- **L'OGEC** de l'Ecole Privée Louis Chaigne (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique)

Les missions :

L'OGEC gère, en étroite collaboration avec le directeur de l'école, les biens (comprenant les bâtiments, le matériel et les finances) et il est co-employeur (avec le chef d'établissement) du personnel non enseignant.

Les ressources :

Subventions de la municipalité, cotisations des parents, et bénéfices des manifestations organisées avec l'APEL.

Les actions de l'OGEC :

- a) Sur le plan scolaire :

Prise en charge des fournitures scolaires.

Financement, complet ou partiel, des activités ponctuelles proposées par les enseignants : spectacle pour les maternelles, classes de découvertes, sorties de fin d'année, rencontres sportives avec d'autres écoles...

Animations : Préparation des fêtes et spectacles : implication des parents et/ou financement.

- b) Travaux d'entretien et de restauration réalisés par des parents bénévoles ou par des professionnels... MERCI aux parents qui, cette année encore, dans la bonne humeur, ont participé à une ou plusieurs journées de travaux.

Pour l'année 2023/2024 des matinées travaux sont prévues le samedi matin 8 jours avant les vacances scolaires.

Pensez à vous inscrire quelques jours avant via le lien envoyé par l'OGEC et à venir nombreux.

Samedi 14 octobre de 09h00 à 12h00

Samedi 16 décembre de 09h00 à 12h00

Samedi 17 février de 09h00 à 12h00

Samedi 13 avril de 9h00 à 12h00

Samedi 6 juillet de 09h00 à 12h00

Infos - contacts : *Président de l'OGEC : Adrien ROUSSEAU 06.03.72.01.43*

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de notre 1^{ère} réunion le Jeudi 7 Septembre à 20h15 à l'école.



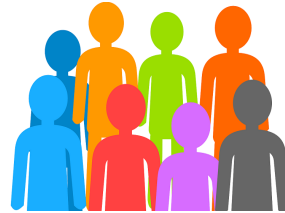
(Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)

L'APEL est au service des familles et de la communauté éducative.

L'APEL rassemble, au sein d'un conseil d'administration, les parents qui peuvent donner de leur temps.

En cotisant, les parents d'élèves de l'école sont adhérents à l'APEL et peuvent alors se présenter au conseil lors de l'assemblée générale annuelle (le vendredi 24 novembre 2023).

Ci-joint le bulletin d'adhésion à l'APEL, à retourner avec les documents administratifs de rentrée.



Les 18 membres (2022-2023) de l'APEL de l'école Louis Chaigne :

Angélique ALEMBERT (maman de Loïs en CM2 et Inès en CE1)
Anthony ANNONIER (papa de Célestin en CM2 en et Apolline en CE1) *vice-président*
Céline AUBERT (membre sortant - maman de Léa entrée en 6è) *trésorière adjointe*
Emmanuelle BEIGNON (maman de Marius et Gaspard en CE2)
Marie-Elise BLOUIN (maman de Eléna en CM2 et Clara en GS) *secrétaire*
Aurore BRIANCEAU (maman de Lise en CE2) *présidente*
Julien BRIANCEAU (papa de Marceau en CP)
Maryse COURTIN (maman de Camille en CE1 et Louis en PS)
Malory CROUZILLE (maman de Jules en CP)
Alexandra DELAIRE (maman de Noé en CM2)
Blandine GELEBART (maman de Camille en CM1 et Héloïse en GS) *trésorière*
Sophie HERBRETEAU (maman de Thomas en CP et Axel en MS)
Sandrine LEFORT (maman de Adèle en CE2)
Sylvia MITJA (maman de Elisa en CM1 et Malo en CE2) *secrétaire adjointe*
Cassandra PAILLAT (maman de Arsène en CM2 et Albane en CP)
Jordan PERSILLET (papa de Nolann en CE2, Nathaël en CP et Soen en MS)
Marion TRAINEAU (maman de Eden et Gabriel en CE1)
Lise TRICHET-GUILLOTON (maman de Armand en CE2 et Louison en GS)

Tous les membres de l'APEL ont le souci de représenter les parents au sein de la communauté éducative, de favoriser les contacts et de créer un esprit de convivialité.

Ils participent à la vie de l'école par des actions d'accueil, d'animation, d'entraide, par le dialogue établi avec les enseignants, l'OGEC et l'ensemble des parents.

Rôle de représentation

L'APEL représente les parents d'élèves auprès :

- du chef d'établissement
- de l'équipe éducative
- du président de l'OGEC et de son conseil
- du maire et de son conseil municipal
- de la paroisse et de son équipe paroissiale
- des services : restauration scolaire, centre de loisirs (périscolaire,...), transports,...
- des instances de l'enseignement catholique à travers l'U.D.A.P.E.L (union départementale des A.P.E.L) à laquelle elle adhère et des pouvoirs publics.



Rôle d'information

Le président de l'APEL informe :

- son conseil d'administration et son bureau de ses rencontres avec les interlocuteurs cités précédemment
- le chef d'établissement et l'équipe éducative des dispositions particulières prises par son conseil ou par l'UDAPEL
- les familles sur la vie de l'établissement, les projets en cours via la gazette mensuelle, le site internet et la page Facebook : Ogec/apel Louis Chaigne



Rôle d'accueil

L'APEL accueille :

- les parents lors de la rentrée scolaire ou diverses occasions
- les nouveaux parents lors des « journées portes ouvertes »



Rôle d'animation

L'APEL anime la vie de l'école par :

- des manifestations festives
- des actions de ventes
- des « portes ouvertes » aux nouveaux parents



Rôle de soutien

L'APEL soutient :

- les projets pédagogiques initiés par l'équipe enseignante (encadrement, financement)
- le projet pastoral
- l'OGEC

Rôle pastoral

Concernant l'éveil à la foi, l'APEL propose des valisettes thématiques sur le deuil et le baptême pour expliquer ces sujets grâce à des livres adaptés aux enfants de tout âge (en faire la demande auprès du chef d'établissement).

Les ressources

Ce sont les bénéfices des opérations ou manifestations et les cotisations des parents.

Les actions (dont plusieurs communes avec l'Ogec)

Photos de classes - Ventes de goûters/pizzas/saucissons/Madeleines Bijou - Marché de Noël - Arbre de Noël - La Venansalaise - Petit Marché du 1er mai - Kermesse de l'école...

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de la 1ère réunion APEL de cette année scolaire,

le jeudi 14 septembre 2023 à 20h30 dans la salle des maîtres.

Infos - contact : Aurore BRIANCEAU 07.86.04.06.12 - apel.venansault@gmail.com



Chaque parent peut être membre de l'OGEC ou de l'APEL.
Nos équipes doivent se renouveler. De nouveaux parents avec de nouvelles idées sont les bienvenus.
N'hésitez pas à nous rejoindre. Devenez acteurs au sein de l'école pour accompagner nos enfants.
L'école ne peut pas vivre sans les associations de parents d'élèves !

L'OGEC et l'APEL travaillent en étroite collaboration pour la préparation de toutes les manifestations et pour certaines décisions prises au sein de l'école, en lien avec l'équipe pédagogique.

Les 2 associations tiennent à remercier tous les parents qui prennent du temps, dans une organisation familiale et professionnelle souvent chargée, pour poursuivre ce chantier qu'est l'amélioration de la vie des enfants à l'école, avec comme partenaires l'équipe enseignante, la paroisse et la municipalité.

L'épanouissement des enfants à l'école passe par la participation active des parents à la vie éducative. Dans un esprit convivial, l'école, lieu de rassemblement et de rencontres, offre aux parents l'occasion de tisser de nouveaux liens.



Date à noter dans vos agendas :

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des associations de parents
APEL et OGEC,
le vendredi 24 novembre 2023 à 20h30**

Nous vous y présenterons les actions entreprises,
les bilans financiers, les projets à venir...

**Nous avons à cœur de vous expliquer à quoi nous
servons.**

Nous vous proposerons également de voter le
renouvellement des membres des conseils d'administration.



Ogec/apel Louis Chaigne

SITE ECOLE

Réunions de classe

<u>Le jeudi 14 septembre 2023 à 18h30</u> Classe des CP de Mmes Bourieau et Prouteau et les CP de Mme Bourdet-Capelet	18h30 à 20h00 : réunion dans chaque classe
<u>Le lundi 18 septembre 2023 à 18h30</u> Classe des CE1/CE2 de Mme Réveillère et les CE1 de Mme Bourdet-Capelet Classe de CE2/CM1 de Mme Guilbaud Hélène.	18h30 à 20h00 : réunion dans la classe
<u>Le jeudi 21 septembre 2023 à 18h30</u> Classe des CM1/CM2 de M. Travaillé et Mme Robin Classe des CM2 de Mme Gauvain et Mme Bossard	18h30 à 20h00 : réunion dans la classe
<u>Le jeudi 28 septembre 2023 à 18h30</u> Classe des TPS/PS de Mme Beaufreton Classe des PS/MS de Mme Caillé	18h30 à 20h00 : réunion dans chaque classe
<u>Le lundi 2 octobre 2023 à 18h30</u> Classe des MS/GS de Mme Merceron Classe des MS/GS de Mme Guibert	18h30 à 20h00 : réunion dans chaque classe

Calendrier scolaire 2023-2024

Vacances de Toussaint	du vendredi 20 Octobre 2023 au soir au lundi 6 Novembre 2023 au matin
Samedi matin travaillé	Samedi 18 novembre 2023 de 09h00 à 12h00
Vacances de Noël	du Vendredi 22 Décembre 2023 au soir au Lundi 6 Janvier 2024 au matin
Samedi matin travaillé	Samedi 13 janvier 2024 de 9h00 à 12h00
Vacances d'Hiver	du Vendredi 23 Février 2024 au soir au Lundi 11 mars 2024 au matin
Vacances de Printemps	du Vendredi 19 Avril 2024 au soir au Lundi 6 mai 2024 au matin
Pont de l'Ascension	Les enfants ne travailleront pas le jeudi 9 mai et vendredi 10 mai
Vacances d'Eté 5 juillet 2024)	Jeudi 4 Juillet 2024 au soir (Il n'y aura pas de centre de loisirs le vendredi 5 juillet 2024)

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Nous vous remercions de la confiance que vous voulez bien nous accorder pour cette prochaine année scolaire. Nous aurons le plaisir et la satisfaction de participer à l'éducation et à l'épanouissement de vos enfants.

Nous vous assurons de notre entier dévouement et vous prions d'agréer, Chers Parents, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

L'équipe enseignante

Le Directeur, M. Travaillé Karl



En bas, de gauche à droite :

Mme Gauvain Florence, Mme Charriau Marie , Mme Prouteau Christiane , Mme Guibert Nathalie, Mme Guilbaud Hélène, Mme Bourieau Virginie, Mme Beaufreton Sandra.

En haut, de gauche à droite :

Mme Bossard Sandrine, Mme Robin Morgane, Mme Caillé Stéphanie, Mme Merceron Marina, M. Travaillé Karl, Mme Bourdet-Capelet Natacha, Mme Reveillère Karine.



Caroline Macé Soraya Poirier Emmanuelle Chatelier Emilie Besson Stéphanie Jaud